

Fermeture exceptionnelle du Service des étrangers

La préfecture du Gers communique :



Fermeture exceptionnelle du Service des étrangers

Le service des étrangers de la préfecture du Gers sera exceptionnellement fermé au public **le jeudi 25 janvier 2018**.

Vous pouvez consulter toutes les informations relatives à vos démarches administratives sur l'Internet Départemental de l'Etat : <http://http://www.gers.gouv.fr>